Envoyé en préfecture le 26/10/2021
Reçu en préfecture le 26/10/2021
Affiché le
ID : 056-200008696-20211026-DEL_20216-DE

HARAS
NATIONAL
HENNEBONT
Syndicat Mixte

Objet de la Délibération

INSTALLATION DE NOUVEAUX DELEGUES

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

Séance Publique du 21 octobre 2021

Suite à la convocation en date du 13 octobre 2021, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le jeudi 21 octobre 2021 à 17 heures, au Haras National d'Hennebont, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

Gaëlle LE STRADIC, Anne JEHANNO, Stéphane LOHEZIC, André HARTEREAU, Fabrice LEBRETON

Suppléance :

Claudine CORPART suppléée par Frédéric TOUSSAINT

Absents excusés:

Delphine ALEXANDRE, Anne GALLO, Aurélie MARTORELL, Lydie LE PABIC

Absent :

Laurent DUVAL

Envoyé en préfecture le 26/10/2021
Reçu en préfecture le 26/10/2021
Affiché le
ID : 056-200008696-20211026-DEL_20216-DE

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

SEANCE DU COMITE
DU 21 OCTOBRE 2021

INSTALLATION DE NOUVEAUX DELEGUES

Consécutivement aux élections départementales et régionales, le Conseil départemental du Morbihan et le Conseil régional de Bretagne ont procédé, conformément aux dispositions de l'article 5.1 des statuts du syndicat, respectivement les 16 juillet et 21 juillet 2021, à la désignation de leurs représentants au sein du comité syndical du Syndicat Mixte du Haras d'Hennebont, comme suit :

Pour le Département du Morbihan :

Membres titulaires :
- Stéphane LOHEZIC
- Anne JEHANNO

Membres suppléants :
- Ronan LOAS
- Soizic PERRAULT

Pour la Région Bretagne :

Membres titulaires :
- Delphine ALEXANDRE
- Anne GALLO
- Gaëlle LE STRADIC
- Aurélie MARTORELL

Membres suppléants :
- Arnaud LECUYER
- Simon UZENAT
- Pierre POULIQUEN
- Fabien LE GUERNEVE

Par ailleurs, s'agissant de la représentation de Lorient Agglomération, il y a lieu de procéder à des ajustements et il est ainsi proposé de désigner :

- Solène PERON en qualité de suppléante, en remplacement de Karine MOLLO désignée par délibération du comité syndical en date du 12 novembre 2020
- Lydie LE PABIC en qualité de titulaire, en remplacement d'Aurélie MARTORELL désignée par délibération du comité syndical en date du 12 novembre 2020.
- Marianne POULAIN en qualité de suppléante, en remplacement de Lydie LE PABIC désignée par délibération du comité syndical en date du 12 novembre 2020.

Il convient dès lors de procéder à leur installation.

LE COMITE,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales,
Vu la délibération du Consiel départemental du Morbihan du 16 juillet 2021,
Vu la délibération du Conseil régional de Bretagne du 21 juillet 2021,
Vu la délibération de Lorient Agglomération du 12 octobre 2021,
Vu les statuts du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont,

Envoyé en préfecture le 26/10/2021
Reçu en préfecture le 26/10/2021
Affiché le
ID : 056-200008696-20211026-DEL_20216-DE

Article unique : **DECLARE :**

- installés dans les fonctions de membres titulaires du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont :
  - Stéphane LOHEZIC
  - Anne JEHANNO
  - Gaëlle LE STRADIC
  - Delphine ALEXANDRE
  - Anne GALLO
  - Aurélie MARTORELL
  - Lydie LE PABIC

- installés dans les fonctions de membres suppléants du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont :
  - Ronan LOAS
  - Soizic PERRAULT
  - Arnaud LECUYER
  - Simon UZENAT
  - Pierre POULIQUEN
  - Fabien LE GUERNEVE
  - Solène PERON
  - Marianne POULAIN

Le comité syndical se compose, par conséquent :

- des membres titulaires suivants :

  - Delphine ALEXANDRE
  - Anne GALLO
  - Gaëlle LE STRADIC
  - Aurélie MARTORELL
  - Laurent DUVAL
  - Lydie LE PABIC
  - Fabrice LEBRETON
  - André HARTEREAU
  - Stéphane LOHEZIC
  - Anne JEHANNO
  - Claudine CORPART

- des membres suppléants suivants :

  - Arnaud LECUYER
  - Simon UZENAT
  - Pierre POULIQUEN
  - Fabien LE GUERNEVE
  - Michel DAGORNE
  - Marianne POULAIN
  - Annaïg LE MOEL-RAFLIK
  - Solène PERON
  - Ronan LOAS
  - Soizic PERRAULT
  - Frédéric TOUSSAINT

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

André HARTEREAU

Envoyé en préfecture le 26/10/2021
Reçu en préfecture le 26/10/2021
Affiché le
ID : 056-200008696-20211026-DEL_20216-DE

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL

de l'installation du Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT.

L'an Deux Mille Vingt et Un, le 21 octobre (21 octobre 2021), à 17 heures, sont déclarés installés dans les fonctions de membres du Comité du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont :

TITULAIRES

REGION BRETAGNE

Delphine ALEXANDRE	Conseillère Régionale
Anne GALLO	Conseillère Régionale
Gaëlle LE STRADIC	Conseillère Régionale
Aurélie MARTORELL	Conseillère Régionale

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Anne JEHANNO	Conseillère Départementale
Stéphane LOHEZIC	Conseiller Départemental

LORIENT AGGLOMERATION

Laurent DUVAL	Conseiller communautaire
Lydie LE PABIC	Conseillère Communautaire
Fabrice LEBRETON	Conseiller Communautaire
André HARTEREAU	Conseiller Communautaire

COMMUNE D'HENNEBONT

Claudine CORPART	Adjointe au Maire

SUPPLEANTS

REGION BRETAGNE

Arnaud LECUYER	Conseiller Régional
Pierre POULIQUEN	Conseiller Régional
Simon UZENAT	Conseiller Régional
Fabien LE GUERNEVE	Conseiller Régional

Envoyé en préfecture le 26/10/2021
Reçu en préfecture le 26/10/2021
Affiché le
ID : 056-200008696-20211026-DEL_20216-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Ronan LOAS	Conseiller Départemental
Soizic PERRAULT	Conseillère Départementale

LORIENT AGGLOMERATION

Michel DAGORNE	Conseiller Communautaire
Marianne POULAIN	Conseillère Communautaire
Annaïg LE MOEL-RAFLIK	Conseillère Communautaire
Solène PERON	Conseillère Communautaire

COMMUNE D'HENNEBONT

Frédéric TOUSSAINT	Conseiller Municipal

LE PRESIDENT,

André HARTEREAU